

OFFRE FRISKIES JUNIOR 2010 - MODALITES COMPLETES

Pour recevoir votre remboursement :

1. Achetez votre produit FRISKIES® Junior porteur de l'offre.
2. Connectez-vous vite sur le site www.purina-friskies.fr pour télécharger votre code de participation personnel.
3. Inscrivez sur papier libre vos nom, prénom et coordonnées complètes, en majuscules.
4. Joignez :
 - le code de participation personnel,
 - le ticket de caisse original, en entourant le montant de votre achat FRISKIES® Junior,
 - le macaron porteur de l'offre découpé sur la face avant de votre produit FRISKIES® Junior,
 - un RIB/RIP.
5. Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 30/10/2010 (cachet de La Poste faisant foi) à :

PRIX CROQUANT FRISKIES - N° 936 SOGEC GESTION 91973 COURTABOEUF CEDEX.

Vous recevrez votre remboursement, correspondant à la différence entre le prix payé et le montant indiqué sur votre pack (0.50€ pour la boîte FRISKIES® Chat Junior 400g, 2€ pour le sac FRISKIES® Chat Junior 2kg, 5€ pour le sac FRISKIES® Chien Junior 4kg et 9.95€ pour le sac FRISKIES® Chien Junior 10kg) par virement bancaire sous 6 semaines environ à compter de la date de réception de votre demande conforme. Offre valable jusqu'au 30/10/2010, réservée à la France métropolitaine et limitée à un seul produit remboursé par foyer (même nom, même adresse, même RIB/RIP) pour l'achat d'un seul produit sur toute la durée de l'opération. Toute demande non conforme aux conditions de l'offre sera considérée comme nulle. Le timbre nécessaire à l'envoi de votre demande conforme vous sera remboursé au tarif lent en vigueur (moins de 20g) sur simple demande écrite à l'adresse de l'offre ci-dessus. Il ne sera effectué qu'un seul remboursement par foyer (même nom, même adresse) sur toute la durée de l'opération. Les connexions Internet (hors connexion par câble, ADSL, ou liaison spécialisée) sont remboursées sur simple demande à l'adresse de l'opération ci-dessus avant le 30/10/2010 sur une base forfaitaire de 0.21€ correspondant à 5mn de communication téléphonique (joindre impérativement un RIB ou un RIP et la facture de télécommunications). Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, modifiée par la Loi du 04/08/2004, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données personnelles vous concernant sur simple demande écrite à l'adresse ci-dessus. Seule la société organisatrice est destinataire de ces informations.